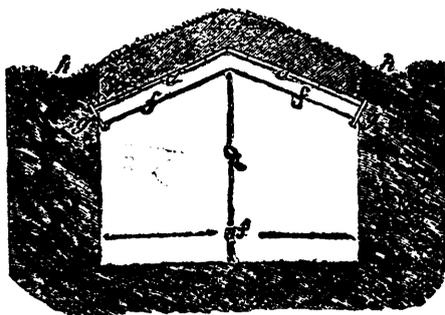


majorité des municipalités et de leurs officiers, sont loin de remplir leurs devoirs sous ce rapport. Le système actuel ne nous assurera jamais de beaux chemins tant qu'il n'y aura pas d'association dans chaque paroisse, composée des hommes les plus intelligents, les plus actifs et les plus dévoués, dans le but de forcer les sous-voyers à faire exécuter la loi. D'ici là, nous ne voyons qu'un moyen : celui d'indiquer clairement par la loi les règles générales les plus propres à l'amélioration et à l'entretien des chemins, et la nomination pour quelques années du moins, d'officiers de voiries payés par le gouvernement qui seraient chargés d'un District, et qui auraient à le visiter souvent et poursuivre sans merci les personnes en défaut.

Est-ce qu'il n'y a pas déjà, quelques officiers du gouvernement dans chaque district, forcés de le parcourir en son entier à certaines saisons pour les devoirs de leurs charges ? Pourquoi l'un de ces officiers ne serait-il pas en même temps chargé de cette tâche indispensable ? Nous nous permettons cette suggestion dans l'espérance qu'elle sera prise en bonne part. Quelque soit sa valeur nous osons espérer que tous les véritables amis du progrès feront leur possible pour agiter cette question, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu l'amélioration de nos chemins par tout le pays.

Caves économiques pour légumes.

Nous empruntons à l'Almanach Agricole les deux gravures suivantes représentant un caveau économique, que tout cultivateur peut faire lui-même. Il ne s'agit que de creuser, dans

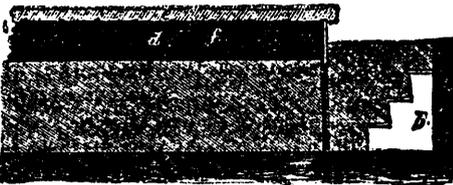


No. 1, Caveau Economique.

un endroit sec, un trou de six pieds de bas, à-peu-près ; si la terre était mouvante, il faudrait entourer de planches, ou de croûtes, ou de piquets en-

foncés en terre pour empêcher l'effondrement. La couverture qui peut être en perches, en madriers ou en planches recouvertes de terre, est supportée par des chevrons dont deux pieds à l'extrémité portent sur la terre. En recouvrant d'abord d'une couche de paille, de gros foin, ou de moulée de scie, 12 ou 15 pouces de terre suffiraient. Nous avons fait de cette manière des caves très commodes qui contiennent plusieurs centaines de minots de légumes. Si les chevrons sont assez rapprochés on trouvera très-avantageux de laisser une trappe au milieu de la couverture par laquelle on déchargera les voitures. Ces trappes dont une partie sert à la ventilation, sont recouvertes avant l'hiver, de manière à empêcher le froid de pénétrer.

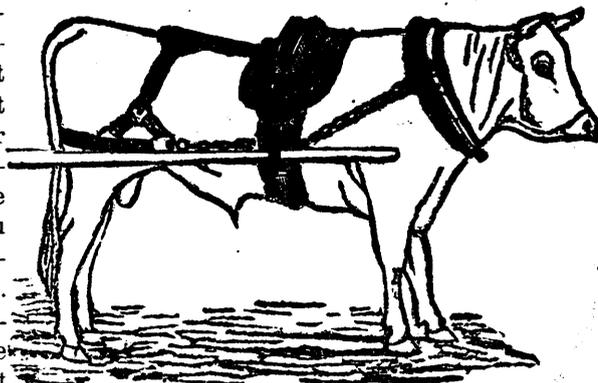
La figure 3 représente une cave vue de côté avec un escalier et une porte qui donne accès au caveau en tout temps.



No. 2, Caveau, vue intérieure.

Dompter les Taureaux.

Durant une visite aux environs de New-York sur la ferme attachée au collège des RR. PP. Jésuites à Fordham, il y a déjà bien des années, nous remarquons avec étonnement un farouche animal attelé à peu près comme celui que représente notre gravure, traînant une forte charge, et se laissant guider par une mince ficelle attachée à l'anneau qui lui traversait le nez. On nous assura que ce taureau avait été pendant longtemps la terreur de tous les gens de la ferme, jusqu'à ce qu'on se fut décidé à l'utiliser ainsi. On ajoutait qu'il s'était laissé dompter sans difficultés.



Manière d'atteler les Taureaux.

Il n'y a guère d'habitant qui ne garde un de ces animaux sur sa terre. C'est pour le cultivateur une de ces

pertes qu'il ne peut éviter. Pourquoi n'en tirerait-il pas profit ? Il est certain que très souvent un animal de trait de plus sur une terre, que l'on pourrait utiliser sans frais, rendrait bien des services. C'est la saison de l'essayer. Qui sera le premier à en faire l'essai et nous en donner les détails ?

Nous avons fait copier cette gravure de l'*American Agriculturist*, un excellent journal Anglais publié à New-York, et dont l'abonnement est de \$1. Ce journal est admirablement illustré, et se publie une fois par mois.

Moutons Mérinos.

Ste Julie de Somerset 28 Nov. 69

Mr. l'Editeur,

Je regrette beaucoup que vous ayez introduit dans ma dernière correspondance l'alinéa où il est question de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption ; tout cela vous était adressé personnellement, et ne pouvait paraître convenablement. Je vous prie en conséquence de vouloir bien publier ma présente protestation.

Je demeure, etc.

T. S. MARTEL, Ptre.

Nous sommes peinés d'avoir déplu à notre estimable correspondant. Ses suggestions nous ont paru si justes et si pleines d'apropos que nous avons

cru ne pouvoir faire mieux que de les publier telles qu'elles nous étaient adressées.

Dans tous les cas nous espérons que l'importante question soulevée par le

Rev. Me. Martel, recevra l'attention qu'elle mérite et que ceux de nos lecteurs qui en ont fait l'expérience voudront bien nous donner leur vue sur ce sujet, à savoir : De l'avantage des croisés mérinos dans la fabrication domestique des étoffes, etc., par nos familles canadiennes.